

reprandre les négociations avec les postiers. Les négociateurs du gouvernement sont-ils prêts à reprendre les négociations sans condition dans un véritable esprit de négociation collective.

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, on aurait pu croire qu'un député du parti néo-démocrate comprend quelque chose à la négociation collective. Si c'était le cas, il n'aurait pas agi ainsi à la Chambre et aurait manifesté plus d'intelligence en s'abstenant de poser des questions stupides.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Symes:** Monsieur l'Orateur, nous voyons pourquoi il y a un gros problème au ministère des Postes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Symes:** Les employés des Postes m'ont signalé que, s'ils recevaient un préavis de deux heures, ils accepteraient de négocier sans condition, comme on le fait ordinairement. Le ministre a posé comme condition qu'on ne négocie pas l'ensemble de la convention et qu'ils devaient accepter l'offre salariale.

**M. Mackasey:** Environ 750 autres personnes m'ont déjà fait savoir la même chose. Nous reprendrons les négociations quand le syndicat me le dira lui-même et pas avant.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LE CODE CRIMINEL

#### LA QUESTION DE LA LIBERTÉ DE VOTE À LA CHAMBRE SUR LA MESURE RELATIVE À LA PEINE CAPITALE

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général. Elle découle de l'intention du gouvernement de remettre à plus tard la commutation des peines de ceux qui sont actuellement en prison et qui attendent une décision là-dessus. Le gouvernement a annoncé qu'il entendait présenter une mesure. A-t-il l'intention d'accorder la liberté de vote sur la question de la peine capitale, comme on l'a déjà fait à plusieurs reprises?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Nous n'avons pas remis à plus tard la commutation des peines des trois hommes en cause; nous avons remis la date de leur exécution à l'été prochain. Pour répondre à la question du député, je ne puis qu'indiquer que nous n'avons pas encore pris de décision.

**M. Horner:** Dois-je conclure d'après la réponse du ministre que le cabinet songe sérieusement à accorder la liberté de vote à ce sujet à la Chambre?

● (1500)

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, le cabinet a reçu bon nombre de propositions à ce sujet, non seulement de la part de membres du cabinet, mais aussi d'autres personnes.

### Travaux de la Chambre

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour poser au leader du gouvernement la question habituelle du jeudi après-midi. Quelles sont ses intentions en ce qui concerne les travaux de la Chambre d'ici à une semaine ou dix jours?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, il est probable, sinon certain, que le bill à l'étude franchira ce soir l'étape de la deuxième lecture. En ce cas, le gouvernement mettra en discussion demain les bills suivants: S-27, C-23, C-28 et C-25. Ayant consulté à ce sujet les leaders à la Chambre, je pense que les deux premiers ne susciteront que peu ou pas de débat, c'est-à-dire la deuxième lecture du bill S-27, ainsi que l'étape du rapport et la troisième lecture du bill C-23. Je donne cette précision parce que si cet espoir ne se réalisait pas, il faudrait permettre à mon collègue, le ministre de l'Agriculture, de proposer demain en début de journée la deuxième lecture du bill C-28. Le ministre est déjà retenu pour la suite de la journée, et je pense que nous voudrions tous lui faciliter ainsi la tâche. Mais je ne pense pas qu'il sera nécessaire de modifier cet ordre.

J'aimerais également faire savoir aux députés que les leaders ont envisagé la possibilité que la Chambre ne siège pas le lundi 10 novembre. Je donne cette précision à l'intention de ceux qui songeraient à organiser cette fin de semaine, afin qu'ils prévoient d'autres travaux que ceux de la Chambre. Cela se ferait, cependant, à la condition que nous rattrapions le temps perdu ce jour-là en prolongeant les séances subséquentes.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, dans le cas où nous n'en finirions pas avec le bill C-73, contrairement à ce que j'espère, le gouvernement voudra-t-il reprendre lundi prochain la deuxième lecture du bill C-73?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il soit souhaitable d'interrompre l'étude du bill C-73. Si nous étions déçus dans notre attente, que j'estime raisonnable, car tout le monde, à mon avis, a intérêt à renvoyer le bill au comité, alors nous reprendrions le débat demain. Mais j'espère que, si un député désire mettre la question aux voix, on s'entendra pour reporter le vote à lundi.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, au sujet de la mesure que le gouvernement soumet à la Chambre, et à propos des questions que j'ai posées deux ou trois fois, le leader du gouvernement à la Chambre peut-il maintenant nous dire quand seront présentés le bill qui doit modifier la loi relative aux rentes sur l'État et le bill concernant les anciens combattants qui ont été fait prisonniers pendant la guerre?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je suis compétent pour parler du premier de ces deux bills uniquement. Nous en avons parlé au cabinet aujourd'hui, et mon collègue le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration va le soumettre tout de suite à notre approbation.